



UN PROJET RÉUNIONNAIS POUR SAUVER LA FORÊT SÈCHE



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Pitons, cirques et
remparts de l'île de la Réunion
inscrits sur la Liste du patrimoine
mondial en 2010





L'INSTRUMENT financier LIFE+

Le Projet LIFE+ Forêt Sèche est financé à 50 % par l'outil LIFE de la Commission européenne.

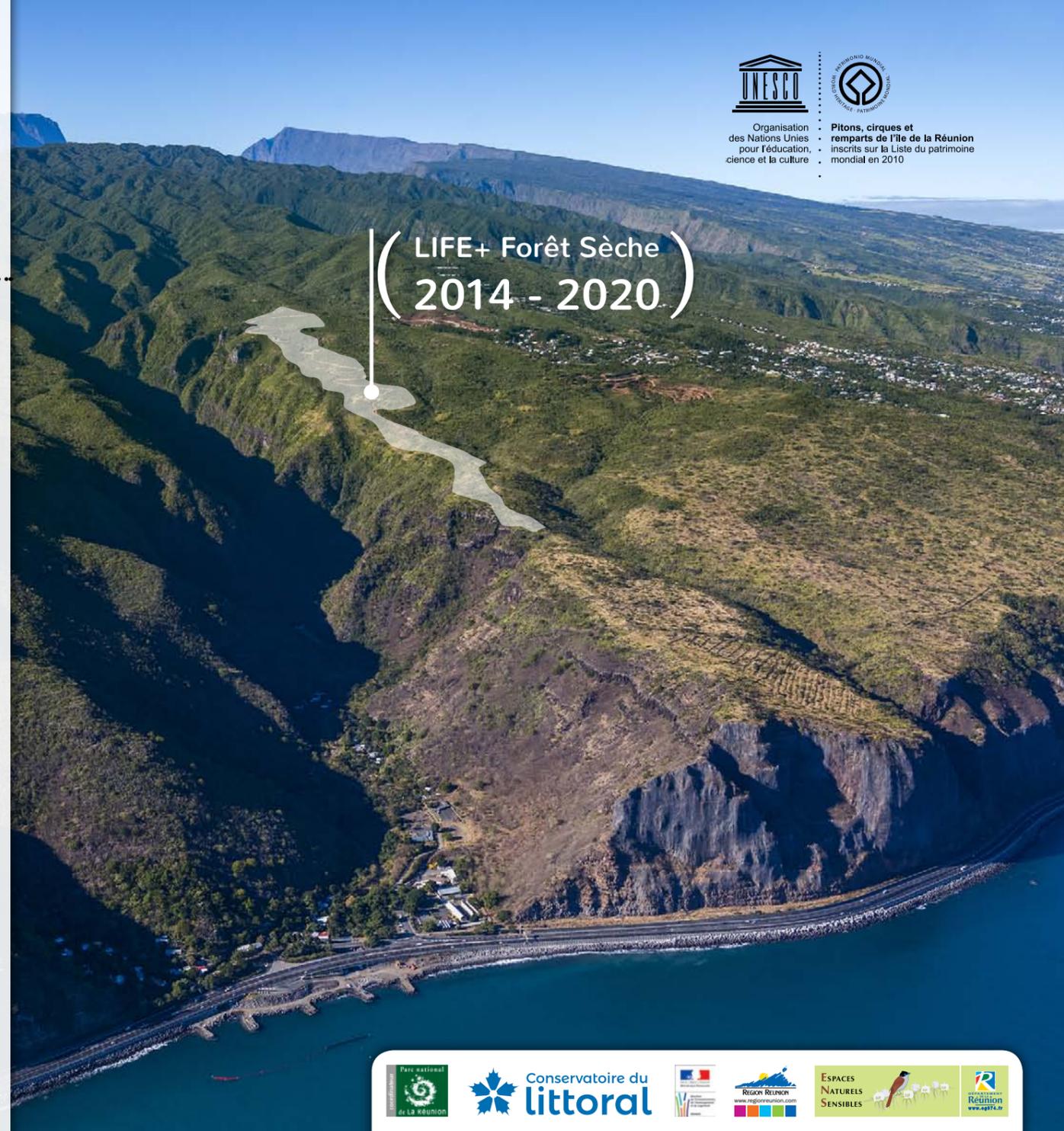
Créés en 1992, les programmes LIFE sont une application de la politique environnementale de la Commission européenne. Depuis 2007, ils sont ouverts et accessibles aux départements français d'Outre-mer. Les projets de type LIFE+ Biodiversité ont pour objectif d'enrayer la perte de biodiversité et le déclin des services écologiques fournis par les milieux naturels en évitant notamment la disparition d'habitats et d'espèces uniques au monde.

Pour plus d'informations : <http://ec.europa.eu/environment/life/index.htm>

La Réunion, territoire d'excellence

La Réunion est un territoire d'excellence en la matière car elle est le premier département d'Outre-mer français à avoir été bénéficiaire de ce financement en 2009 avec le projet LIFE+ COREXERUN. En 2014, deux nouveaux projets LIFE+ ont été obtenus : le projet LIFE+ Forêt Sèche et Petrels.

Le projet LIFE+ Forêt Sèche est piloté par le Parc national de La Réunion en étroite collaboration avec le Conservatoire du littoral, l'État, la Région Réunion et le Département de La Réunion. Il a pour finalité le sauvetage de la forêt sèche de la Grande Chaloupe au nord-ouest de l'île de La Réunion.



LIFE+ Forêt Sèche
2014 - 2020



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



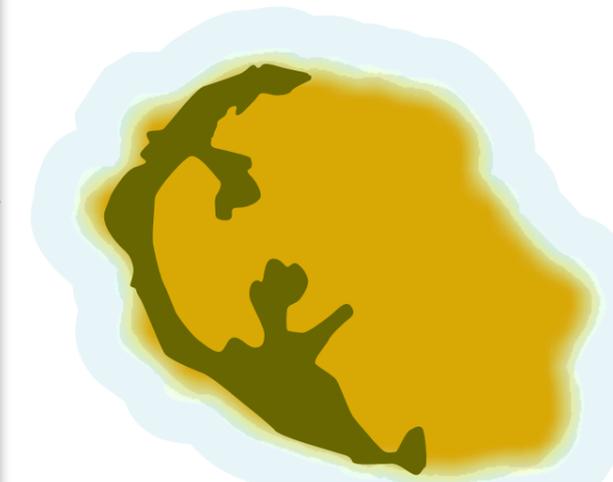
Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 2010

UN TRESOR EXCEPTIONNEL unique au monde

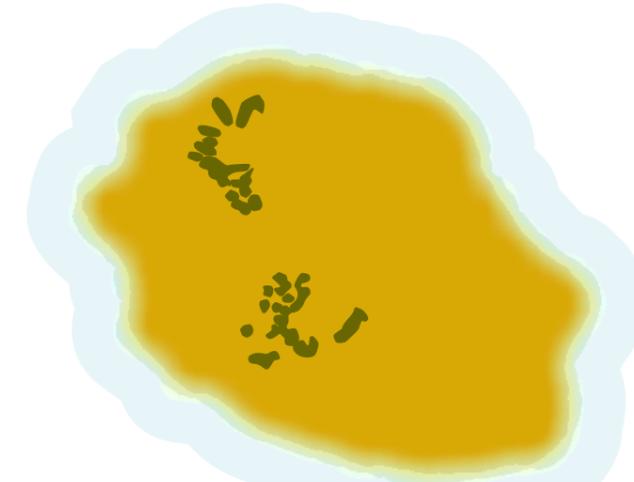
La forêt sèche a quasiment disparu de la planète. Autrefois présente sur l'ensemble de la côte ouest de l'île (fig.1), elle ne survit désormais que sous forme de reliques de petite taille, localisées dans des zones peu accessibles à l'homme (fig.2).

Les vestiges les mieux préservés se situent au nord de l'île dans les remparts du Massif de La Montagne, non loin du village de la Grande Chaloupe.

Cette forêt tropicale de basse altitude est régie par un climat singulier : une longue période sèche qui s'étend d'avril à novembre contrastant avec une courte saison des pluies. La végétation de cet écosystème est adaptée à ces variations extrêmes.



(fig.1)
Répartition de la forêt sèche avant l'arrivée de l'homme (XVII^{ème} siècle)



(fig.2)
Répartition de la forêt sèche de nos jours

Il n'en reste qu' 1%



LA COLONISATION DE LA RÉUNION

s'est faite au détriment des milieux naturels. L'homme a progressivement défriché les forêts, d'abord sur le littoral, puis de plus en plus haut vers les sommets. Cette surexploitation des ressources naturelles est à l'origine de l'extinction de nombreuses espèces.

L'arrivée de l'homme s'est également accompagnée de l'introduction, volontaire ou non, d'un grand nombre de plantes et d'animaux. Certains sont devenus très envahissants et constituent désormais la plus grande menace pour les forêts de l'île.



LA LIANE PAPILLON principale menace pour la forêt sèche

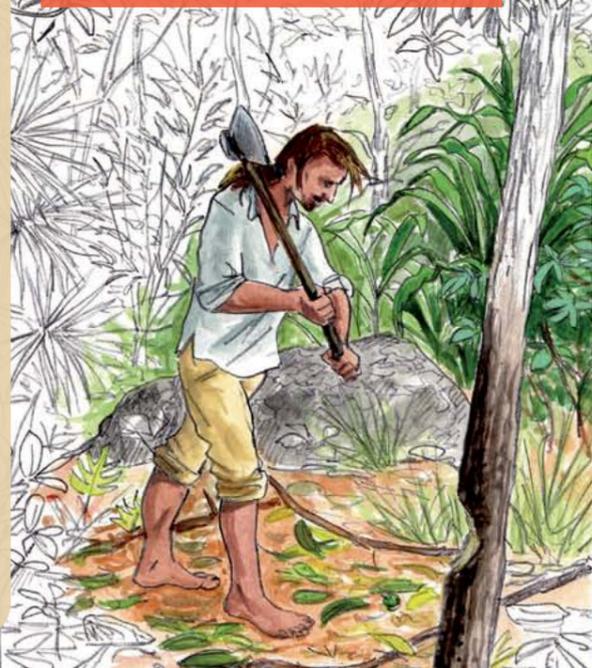
La Liane papillon (*Hiptage benghalensis*) peut grandir de plus d'un mètre par mois ! Elle étouffe les jeunes plants, monte sur les grands arbres pour les recouvrir et les étouffer, privant de lumière toutes les autres plantes.

Elle se propage très rapidement grâce à ses nombreux fruits en forme d'hélice qui sont emportés par le vent sur de grandes distances. Elle colonise ainsi les endroits les plus inaccessibles et finit par recouvrir la végétation indigène, présente avant l'arrivée de l'homme.

La Liane papillon est une plante très résistante contre laquelle il est difficile de lutter. Même lorsqu'elle est coupée, de nombreux rejets apparaissent et menacent à nouveau la forêt.



Le Choca vert (*Furcraea foetida*) et la liane papillon (*Hiptage benghalensis*), sont parmi les plantes introduites les plus invasives.



FICHE D'IDENTITÉ

NOM

Projet LIFE+ Forêt Sèche
LIFE13 BIO/FR/000259

BUDGET

2 852 003 euros dont 50% de l'Europe

DURÉE

Octobre 2014 à décembre 2020

COORDINATEUR

Parc national de La Réunion

BÉNÉFICIAIRE ASSOCIÉ

Conservatoire du littoral

COFINANCEURS

État (DEAL), Région Réunion et Département de La Réunion

SECTEUR D'INTERVENTION

De la rivière Saint-Denis au bas du cirque de Mafate

PRINCIPALES ACTIONS

RÉCOLTER des semences et mettre en place des arboretums

TRAVAILLER SUR LES ESPÈCES INDIGÈNES présentant un défaut de fructification et/ou de germination

DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE PRODUCTION pérenne en espèces indigènes

RECRÉER UN CONTINUUM ÉCOLOGIQUE sur 47 hectares

ÉTUDIER l'intérêt écologique de la Tortue d'Aldabra dans la régénération de la forêt

RESTAURER une population de Geckos verts de Bourbon là où elle a récemment disparu

FORMER au besoin de préserver la forêt sèche

ASSOCIER LA POPULATION à chaque étape du projet

FAIRE de la conservation un outil de **DÉVELOPPEMENT LOCAL**

RÉSULTATS ATTENDUS

45 À 50 HECTARES de forêt réhabilités (reconnexion de cœurs d'habitats et restauration d'interactions faune-flore)

120 000 PIÉ D'BWA produits

80 000 PIÉ D'BWA replantés

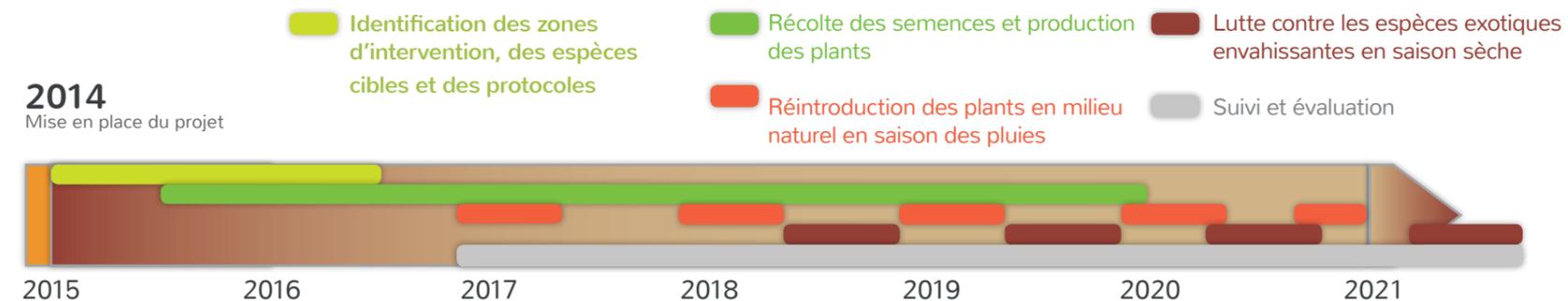
20% DE DIMINUTION des coûts d'intervention par rapport au projet LIFE+ COREXERUN

3000 BÉNÉVOLES mobilisés

1 274 000 € de retombées économiques locales

35 CONTRATS de travail d'un an financés

2014
Mise en place du projet



Initié entre 2009 et 2014, le projet LIFE+ COREXERUN a permis d'explorer la forêt sèche de La Réunion encore méconnue des acteurs du territoire.

Un laboratoire à ciel ouvert

Cette première initiative a permis de recueillir des données essentielles sur le milieu semi-sec de l'île et de palier au manque d'expérience quant à sa préservation. De la récolte à la réintroduction, chaque étape était un apprentissage. Périodes de récolte, méthodes de germination, production des arbres endémiques, techniques de plantation et de luttes contre les plantes invasives, ce premier projet a permis d'expérimenter et de bénéficier d'une base solide permettant le sauvetage de la forêt sèche de La Réunion.

LA GRANDE CHALOUPÉ

SAINT-DENIS



LIFE+ FORÊT SÈCHE 2014 - 2020

45,5
hectares

- 27,5 ha : Lutte contre les EEE en milieu préservé.
- 18 ha : Lutte contre les EEE et réintroduction d'espèces végétales en milieu dégradé.

LIFE+ COREXERUN 2009 - 2014

39
hectares

- 30 ha : Lutte contre les EEE en milieu préservé.
- 9 ha : Lutte contre les EEE et réintroduction d'espèces végétales en milieu dégradé.

Un corridor écologique de

84,5
hectares

Dès les années 1970, naturalistes et universitaires ont signalé la valeur exceptionnelle du secteur de la Grande Chaloupe et de ses abords. Collectivités et services de l'Etat ont donc fait de ce site une priorité.

Le Département de La Réunion l'a ainsi inscrit dans son réseau d'Espaces Naturels Sensibles. Le Conservatoire du littoral y a acquis environ 900 hectares dans le but de les protéger durablement.

Toutes les parcelles du projet sont localisées sur des terrains publics.

Le site se trouve en cœur de Parc national de La Réunion et fait partie du bien inscrit en 2010 au patrimoine mondial de l'UNESCO.

LA POSSESSION

FLORE

À partir du cortège floristique qui constitue la forêt semi-sèche, 53 espèces ont été sélectionnées pour leur capacité à résister au manque d'eau et au fort ensoleillement.

BOIS DE SENTEUR BLANC

(Ruizia cordata)



BOIS DE SENTEUR BLANC, BOIS DE CHANTEUR, BOIS L'ENCHANTEUR ...

Longtemps considéré comme un porte bonheur ou arbre fétiche, il est ancré dans la tradition réunionnaise et alimente l'esprit des superstitieux. Certains disent qu'il chante à midi et à minuit, d'autres lui donnent de l'argent au prélèvement de ses feuilles pour qu'il leur porte chance.

Cette espèce est endémique de La Réunion. C'est-à-dire qu'elle n'existe nulle part ailleurs sur la planète.

LES ESPÈCES RÉINTRODUITES

24 ESPÈCES PROTÉGÉES

ont obtenu une dérogation préfectorale.



BOIS DE NEIGES À GRANDES FEUILLES - *Eugenia mespiloides*



BOIS DE BUIS - *Fernelia buxifolia*



FOULSAPATE MARRON - *Hibiscus borvianus*



BOIS DE SENTEUR BLANC - *Ruizia cordata*



LATANIER ROUGE - *Latania lontaroides*



BOIS DE SABLE - *Indigofera amnoxylum*



MAUVE - *Abutilon exstipulare*



MAHOT REMPART - *Hibiscus columnaris*



BOIS D'ORTIE - *Obetia ficifolia*



BOIS D'ÉPONGE - *Polyscias cutispungia*



BENJOIN - *Terminalia bentzoe*



BOIS BLANC ROUGE - *Poupartia borbonica*



MAZAMBON MARRON - *Aloe macra*



BOIS DE SENTEUR BLEU - *Dombeya populnea*



BOIS DE PINTADE - *Tarennia borbonica*



BOIS D'HUILE - *Erythroxylum hypericifolium*



BOIS NOIR DES HAUTS - *Diospyros borbonica*



BOIS DE TISANE ROUGE - *Scolopia heterophylla*



MAHOT TANTAN - *Dombeya acutangula*



MAHOT BLEU - *Dombeya delislei*



BOIS DE LAIT - *Tabernaemontana persicariifolia*



BOIS DE RONGUE - *Erythroxylum sideroxyloides*



BOIS DE CHENILLE - *Volkameria heterophylla*



POIVRIER DES HAUTS - *Zanthoxylum heterophyllum*

SALAMIDE D'AUGUSTINE
Salamis augustina



BOIS D'ORTIE
Obetia ficifolia

La Salamide d'Augustine, (*Salamis augustina*), est un papillon dont la chenille se nourrit exclusivement des feuilles du bois d'ortie, (*Obetia ficifolia*).

L'extrême raréfaction de sa plante hôte a entraîné la disparition du papillon qui n'a plus été observé depuis plusieurs années.

Le Bois puant (*Foetidia mauritiana*) produit des fruits très durs qui germent difficilement. En les mangeant, la tortue de Bourbon (*Cylindraspis borbonica*), facilitait leur germination.

L'extinction de cette tortue géante, il y a plus d'un siècle, a ainsi accéléré le déclin de cet arbre caractéristique de la forêt sèche réunionnaise.

TORTUE GÉANTE DE BOURBON
Cylindraspis borbonica



BOIS PUANT
Foetidia mauritiana



LES ESPÈCES RÉINTRODUITES

12 ESPÈCES PEU COMMUNES

BOIS ROUGE	<i>Elaeodendron orientale</i>
BOIS D'EFFORT	<i>Olax psittacorum</i>
BOIS DE DEMOISELLE	<i>Phyllanthus casticum</i>
BOIS D'OLIVE GROS PEAU	<i>Pleurostyliya pachyphloea</i>
BOIS DE FIÈVRE	<i>Pouzolzia laevigata</i>
PETIT VACOA	<i>Pandanus sylvestris</i>
TI MANGUE	<i>Psiadia dentata</i>
LIANE PATTE POULE	<i>Toddalia asiatica</i>
BOIS DE SINTE	<i>Scutia myrtina</i>
BOIS DE FER BATÂRD	<i>Sideroxylon borbonicum</i>
LIANE CROC DE CHIEN	<i>Smilax anceps</i>
PATTE POULE	<i>Vepris lanceolata</i>



GECKO VERT DE BOURBON
Phelsuma borbonica



BOIS DE NÈFLES
Eugenia buxifolia

16 ESPÈCES COMMUNES

BOIS DE CABRI BLANC	<i>Antidesma madagascariense</i>
BOIS D'OSTO	<i>Antirhea borbonica</i>
CHANGE-ÉCORCE	<i>Aphloia theiformis</i>
CAFÉ MARRON	<i>Coffea mauritiana</i>
BOIS DE JUDAS	<i>Cossinia pinnata</i>
BOIS D'ARNETTE	<i>Dodonaea viscosa</i>
BOIS DE GAULETTE	<i>Doratoxylon apetalum</i>
BOIS DE CHANDELLE	<i>Dracaena reflexa</i>
BOIS DE NÈFLES	<i>Eugenia buxifolia</i>
AFFOUCHE BÂTARD	<i>Ficus reflexa</i>
PETIT NATTE	<i>Labourdonnaisia callophyloides</i>
GRAND NATTE	<i>Mimusops maxima</i>
TAN GEORGE	<i>Molinaea alternifolia</i>
BOIS D'OLIVE NOIR	<i>Olea europaea subsp. africana</i>
BOIS D'OLIVE BLANC	<i>Olea lancea</i>
BOIS DE JOLI COEUR	<i>Pittosporum senacio subsp. senacio</i>

Cette action a été guidée par le respect de certains concepts écologiques et de la législation en vigueur, sur les espèces protégées en particulier.

Les récoltes ont ainsi été faites en priorité en milieu naturel car les semenciers y sont plus adaptés à la sécheresse, du fait de la sélection naturelle. L'origine géographique des semenciers est également un critère d'importance. L'objectif était de récolter sur la zone de réintroduction ou à proximité immédiate afin d'offrir les meilleures garanties d'adaptation.

Par ailleurs, afin d'assurer une bonne diversité génétique, les fruits ont été récoltés sur le plus grand nombre de semenciers possible.

Ceci permettra une meilleure adaptabilité des plants face aux changements environnementaux et aux attaques phytosanitaires (maladies, insectes, champignons, etc.)

Enfin, pour ne pas priver le milieu naturel des semences nécessaires à son renouvellement, seul un tiers des fruits d'un semencier ont été récoltés.



Des dispositifs tels que des filets de collecte ou encore des perches télescopiques ont optimisé la récolte de certaines espèces. Le prélèvement de sauvageons (plants de quelques semaines) et de boutures a permis de diversifier les provenances géographiques.

Afin de valoriser durablement la diversité génétique récoltée, 3 arboretums semenciers ont été installés avec des plants issus des récoltes. L'un d'eux se situe en partie haute (520m d'altitude) de l'aire de répartition de la forêt sèche et les deux autres en partie basse (commune du Port et de Saint Paul). La mise en place de ces arboretums a de multiples avantages :

- **Avantage technique** : l'accès aux semences d'origines variées est facilité.
- **Avantage écologique** : la disponibilité des semences en milieu anthropisé réduit la pression de prélèvement en milieu naturel, sauvegarde la génétique de ces individus rares et ramène la forêt en ville.
- **Outil pédagogique** : permet à l'ensemble de la population de (re)découvrir des espèces endémiques de l'île de La Réunion près de chez soi.

Ces arboretums sont des alliés pour la sauvegarde durable de la forêt sèche !



Dispositif de piégeage de Latanier rouge



Récolte à la perche



Création de l'arboretum à l'ALEFPA de Saint-Paul

TOP 13

Mazambon marron



Taux de mortalité bas
Taux de croissance élevé

Petit vacoa

Benjoin

Bois puant

Mahot rempart

Bois d'arnette

BOIS DE SENTEUR BLANC

Ruizia cordata

BOIS DE GAULETTE

Doratoxylon apetalum

MAHOT REMPART

Hibiscus columnaris

BOIS DE DEMOISELLE

Phyllanthus casticum

BENJOIN

Terminalia bentzoë

MAHOT TANTAN

Dombeya acutangula

MAUVE

Abutilon exstipulare

BOIS DE CHENILLE

Volkameria heterophylla

BOIS D'ARNETTE

Dodonaea viscosa

BOIS DE SINTE

Scutia myrtina

LATANIER ROUGE

Lantana lantaroides

BOIS PUANT

Foetidia mauritiana

BOIS D'ÉPONGE

Polyscias custipongias

Bois de senteur blanc

Bois de joli coeur

CHIFFRES CLÉS

1 270 540

graines de 56 espèces péi
récoltées

515,5

hommes/jour



PRODUCTION

120 000 plants d'espèces indigènes et endémiques (de 2016 à 2020).

PÉPINIÈRE PRIVÉE ET COMMUNALE

La stratégie de production a été de confier les semences à un pépiniériste privé, spécialisé dans la production d'espèces de la forêt sèche, pour optimiser les taux de germination. Une fois les plantules obtenues, elles ont été transmises à des pépinières communales pour être repotées et entretenues jusqu'à leur plantation en milieu naturel. Des formations ont été dispensées et une partie des plants produits a été valorisée dans des aménagements urbains pour encourager le retour de la forêt en ville.



LES GRANDES ÉTAPES DE LA MISE EN CULTURE

- 1 Réception des lots de semences et attribution d'un code de suivi de leur origine.
- 2 Semis en barquette après traitement des semences. Reprise du code de suivi par un marquage de la terre.
- 3 Repotage et paillage des plantules produites avec maintien du suivi de la traçabilité par un étiquetage des lots repotés.
- 4 Entretien des jeunes plants contre les mauvaises herbes et les nuisibles.
- 5 Sevrage des plants dès lors qu'ils sont assez forts (réduction progressive de l'arrosage).
- 6 Enlèvement des plants en pépinière pour plantation en milieu naturel.

LES BONNES PRATIQUES

OBTENIR

des plants de taille moyenne, pour une reprise optimale et un transport simple.

LIMITER

l'apport d'engrais et l'utilisation d'insecticides.

FAVORISER

un bon développement des racines, pour une bonne alimentation du plant.

SEVRER

les plants, c'est-à-dire diminuer progressivement l'arrosage pour habituer les jeunes arbres au manque d'eau.

FORMER

les employés communaux à la production d'espèces endémiques afin de reboiser la forêt et d'aménager les espaces verts des villes.

3
UNITÉS DE PRODUCTION PRINCIPALES

Saint-Denis

65 890
arbres produits

La Possession

29 896
arbres produits

Le Port

16 489
arbres produits

Autres unités

4 801
arbres produits

Centre pénitentiaire de Domenjod avec l'appui de SODEXO
Lycée agricole de Saint-Paul
Pépinière de Saint-Paul
L'association "Les ti dalons"

CHIFFRES CLÉS

117 076

arbres produits.



LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

en saison sèche (de 2018 à 2020)



LE RENFORCEMENT DES CŒURS D'HABITATS : un travail de longue haleine

La lutte contre les espèces exotiques envahissantes au cœur des reliques forestières a intégralement été réalisée manuellement. En effet, sur ces zones, de nombreuses espèces caractéristiques des milieux semi-secs et de transition sont encore présentes. Parfois rares, certaines d'entre elles ont nécessité une attention particulière pour favoriser leur développement et stimuler leur fructification, offrant ainsi, à terme, à l'écosystème, une nouvelle résilience. Ainsi, des outils tels que le sabre, la plane* ou encore la tronçonneuse manuelle ont été utilisés pour mener à bien ce travail minutieux.

La lutte a donc été menée de façon raisonnée en tenant compte des particularités de chacune des 14 parcelles, représentant une surface totale d'environ 18 ha. En effet, une coupe trop importante peut favoriser l'érosion ou l'arrivée de nouvelles espèces indésirables sur site tandis qu'une coupe négligée peut faire office de « coup d'épée dans l'eau ».

Récemment engagée dans une démarche « zéro phyto », l'entreprise sélectionnée a utilisé des techniques comme l'annelage, le bâchage ou encore celle du « tire-sève » pour parvenir au résultat souhaité.

Certaines méthodes ont même dû être combinées pour les espèces les plus virulentes.



LA RÉHABILITATION DES ESPACES DÉGRADÉS



La lutte contre les espèces exotiques envahissantes au sein des espaces dégradés a quant à elle largement bénéficié d'un renfort mécanique. En effet, compte tenu du fort envahissement et de la nécessité de dégager l'espace pour la mise en place de plantations massives sur ces zones, le couvert essentiellement exotique a été broyé.

Les matériaux issus de cette opération ont été laissés sur site pour limiter leur dissémination et permettre un apport durable en matière organique, nécessaire au bon développement des plants réintroduits. De plus, en les étalant sur le sol, ils ont permis de limiter la germination des espèces indésirables durant la phase d'installation de ces plants.

Quelques opérations de lutte manuelle, délicates, ont tout de même eu lieu, permettant d'intervenir dans les zones difficiles d'accès ou sur de très gros sujets.



RÉINTRODUCTION

en saison des pluies (de 2017 à 2020)



Plantation en milieu naturel avec les ouvriers de la SAPEF

AU NIVEAU DES RELIQUES DE FORÊT SEMI-SÈCHE ET DE TRANSITION

Bien que deux types de renforcement étaient initialement prévus au sein de ces zones, seul un d'entre eux a pu être mis en place. Les plantations ont donc eu lieu à proximité immédiate d'une parcelle restaurée dans le cadre du projet LIFE+ COREXERUN (2009-2014), afin de connecter les reliques entre elles et de favoriser l'expansion de la population de Geckos verts de Bourbon réintroduite sur cette même parcelle.

Le second type de renforcement aurait visé à favoriser la fermeture de cicatrices écologiques, présentes au cœur de certaines reliques. Toutefois ce projet n'a pu être mené à terme en raison des mesures sanitaires prises face à la pandémie de CoVid-19.

Un effort particulier a été porté sur le choix des espèces, présentant de nombreux abris ou anfractuosités, décrites comme favorables au Geckos verts de Bourbon, notamment dans leurs stratégies de fuite face aux prédateurs ou de reproduction.



Acheminement des plants sur les parcelles de réintroduction

AU NIVEAU DES ESPACES DÉGRADÉS

Fort de l'expérience du projet LIFE+ COREXERUN, il a été fait le choix de 3 densités (2, 1 et 0,2 individus/m², 2 modalités de plantation en placettes circulaires et en plein) organisées sur 25 ha. Elles ont ponctuellement été renforcées par des opérations de semis (direct ou à la volée) dans les zones les plus inaccessibles.

Planter les jeunes arbres proches les uns des autres stimule leur croissance afin d'éviter le retour des espèces invasives.



Plantation avec les ouvriers de la SAPEF en milieu naturel



Parcelle plantée

CHIFFRES CLÉS

80 239
arbres réintroduits pour recréer un corridor écologique de près de 5 kms de long

dont **3 000**
pour renforcer les reliques de forêt semi-sèche et de transition et favoriser l'expansion de la population de Geckos verts de Bourbon réintroduite.

en saison sèche (de 2018 à 2020).

Principe

L'entretien consiste à dégager les plants réintroduits des espèces exotiques pouvant compromettre leur survie en privant les individus plantés de lumière mais aussi du peu d'eau et de nutriments présents dans le sol.

Les végétaux coupés sont utilisés pour pailler les plants, permettant de conserver une humidité relative au pied des individus réintroduits et de limiter la régénération des espèces indésirables.

Fréquence

Les passages annuels ont lieu en saison sèche, au moment où ces espèces sont les moins dynamiques, afin de limiter leur reprise ainsi que le nombre de nouvelles germinations.



Mesure des plants avec Gabriel DEGUIGNE, agent Parc national de La Réunion

LES ÉLÉMENTS MESURÉS

Les données récoltées par les agents du Parc national visent aussi bien à évaluer le succès des opérations mises en œuvre qu'à comparer les choix techniques initiés au sein des projets LIFE+ COREXERUN et Forêt Sèche entre eux.

Une attention particulière est portée à la floraison et à la fructification des plants réintroduits via des suivis opportunistes.

Un rapport de force «indigènes VS exotiques», rapporté à la surface occupée par les végétaux, indique l'évolution de la masse végétale au cours du temps.

Ces informations récoltées, gages du succès de l'opération, permettront d'améliorer les mesures de gestion post-travaux. Entre autres elles permettront également d'orienter les choix techniques des futurs porteurs de projets désireux de mettre en œuvre une opération de reboisement dans des conditions similaires.



Suivi avec Vincent LAURET et Yann FONTAINE, agents Parc national de La Réunion - LIFE+ Forêt Sèche

en saison sèche (de 2018 à 2020).

LES PREMIERS RÉSULTATS

Les premiers résultats s'inscrivent dans la continuité de ceux obtenus à l'issue du projet LIFE+ COREXERUN. Les espèces qui ont obtenu les meilleurs taux de survie et de croissance lors de ce premier projet sont les mêmes que celle du projet LIFE+ forêt sèche. C'est le cas du mahot tantan (*Dombeya acutangula*), le bois de senteur blanc (*Ruizia cordata*) ou encore le benjoin (*Terminalia bentzoë*) qui affichent des taux de survie à t+1 an supérieurs à 80%.

A contrario, des espèces telles que le bois de joli coeur (*Pittosporum senacia*) ou Patte poule (*Vepris lanceolata*), qui avaient montrés des taux de mortalité parmi les plus importants au cours du projet LIFE+ COREXERUN affichent désormais des taux de survie supérieurs à 60%.

CHIFFRE CLÉ
78%
de taux de survie global des arbres endémiques réintroduits à t+1 an.

FAUNE

Réintroduction du Gecko vert de bourbon
Une première à La Réunion !

GECKO VERT DE BOURBON
Indigène de La Réunion

L'équipe de réintroduction du
Gecko vert de Bourbon



RÉINTRODUCTION DU GECKO VERT DE BOURBON

Depuis la disparition de la forêt sèche sur les basses pentes de l'île, le Gecko vert de Bourbon a trouvé refuge dans les hauts. Les opérations de reboisement menées ces dernières années ont permis d'organiser son retour. La translocation de 50 individus de Geckos verts de Bourbon dans le cadre du projet LIFE+ Forêt Sèche a permis de réintroduire cette espèce dans une zone où elle avait disparu. Une fois installée cette nouvelle population participera à une restauration de l'ensemble de l'écosystème de la forêt sèche.

Le Gecko vert de Bourbon est une espèce endémique de l'île de La Réunion. Un juvénile mesure moins de 10 cm, et un adulte plus de 10 cm. Son espérance de vie se situe entre 5 et 10 ans, il se reproduit après sa première année de croissance et peut pondre deux oeufs par ponte. Son régime alimentaire se compose d'insectes, de fruits et de nectar, ce qui en fait un potentiel pollinisateur des fleurs de la forêt. En effet, en allant chercher le nectar au fond des fleurs, il transporte involontairement du pollen qu'il dissémine. Il participe donc au bon fonctionnement de la forêt.

Chaque individu se reconnaît car les tâches qu'il porte sur son dos sont uniques ! Mais attention, le Gecko vert de Bourbon est une espèce protégée, il a donc fallu réaliser plusieurs études et demander de nombreuses autorisations avant de pouvoir le prélever et le réintroduire.



Capture

Par la suite, le site de capture a été équipé de nichoirs artificiels 6 mois avant la translocation. Ces nichoirs amovibles ont permis de capturer et transporter les geckos en limitant la manipulation directe et donc leur stress.

Relâche

Pour accueillir la nouvelle population dans les meilleures conditions, le site de relâche a été équipé de 103 nichoirs auxquels se sont ajoutés les 50 qui contenaient les geckos. De plus, une dératisation a été effectuée durant les 6 mois qui ont précédé la réintroduction. En effet, le rat consomme les oeufs de gecko. La lutte contre ce prédateur était indispensable.

Suivi

Une fois réintroduits, les geckos ont été suivis : durant les 6 premiers mois un contrôle tous les 15 jours a été effectué puis tous les 6 mois (novembre 2018/avril 2019/novembre 2019/avril 2020). A ce jour, les geckos sont toujours présents mais aucun œuf n'a pour l'instant été retrouvé. L'évaluation de l'opération prendra plusieurs années et sera assurée par les agents du Parc national formés au suivi de la nouvelle population.



LES ÉTAPES DE LA RÉINTRODUCTION DES GECKOS

1

ÉTUDES PRÉLIMINAIRES ET CADRE RÉGLEMENTAIRE

2

PRÉPARATION DU SITE DE CAPTURE

3

PRÉPARATION DU SITE DE RELÂCHE

4

FORMATION DES AGENTS

5

TRANSLOCATION

6

Site de relâche CAP FRANCIS

DE LA PLAINE D'AFFOUCHES AU CAP FRANCIS



COMMENT LES RECONNAÎTRE ?

>>> Photo identification <<<
Une méthode non intrusive et efficace



14

Agents formés à la capture, la manipulation, la relâche et le suivi des geckos par l'association Nature Océan Indien.



CHIFFRES CLÉS

50

Geckos verts de Bourbon réintroduits
30 femelles | 20 mâles

LE SAUVETAGE DE LA FORÊT SÈCHE EST L'AFFAIRE DE TOUS !



FORMER à la préservation de la forêt sèche

Des sessions de formation ont été dispensées auprès des décideurs de collectivités, des professionnels de l'environnement, des agents d'espaces verts et des étudiants du Lycée agricole et de Master de l'Université de La Réunion.

LES OBJECTIFS :

Présenter la forêt sèche de l'île de la Réunion, ses caractéristiques, sa spécificité, les raisons de la préserver et l'intérêt pour les gestionnaires.

Apprendre à reconnaître chaque espèce endémique de la forêt sèche (clé de reconnaissance, etc.)

Connaître la réglementation pour travailler sur ces espèces.

Présenter les partenaires du projet LIFE+ Forêt Sèche, sensibiliser plus globalement sur les concepts d'endémisme et de biodiversité.



Formation des agents de la pépinière du Port



Le Lazaret
La Grande Chaloupe



Lycée agricole de Saint-Paul

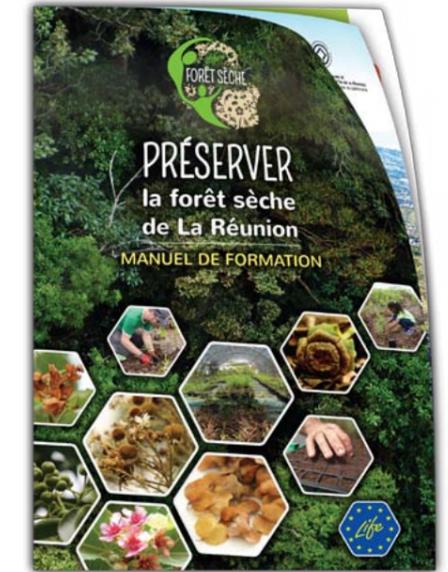


Pépinière de Saint-Denis



Pépinière de La Possession

Un manuel de formation pour les professionnels de l'environnement et les agents des espaces verts.



Disponible en ligne.

CHIFFRE CLÉ
695

acteurs formés à la préservation de la forêt sèche de La Réunion.

LE SAUVETAGE DE LA FORÊT SÈCHE EST L'AFFAIRE DE TOUS !



Plantation en milieu naturel avec les élèves de l'École Raoul Fruteau du Port



ÉDUCATION PARTICIPATIVE à la préservation de la forêt sèche

LES SCOLAIRES

Dans le cadre des Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle "LIFE+ Forêt Sèche" :

29

Écoles sensibilisées

32

Classes sensibilisées

30

Enseignants formés

792

Élèves sensibilisés

465

Arbres plantés en milieu naturel

3

Arboretums créés dans 3 écoles

LE GRAND PUBLIC

Rempotage en pépinière



Plantation en milieu naturel



65 CHANTIERS PARTICIPATIFS

PLANTATION

3 454

bénévoles, écoliers et acteurs locaux ont contribué à la plantation de

8 673

arbres endémiques et indigènes sur les hauteurs de la Grande Chaloupe permettant de reboiser un hectare de forêt.

PRODUCTION

287

bénévoles et écoliers ont rempoté et entretenu

10 690

plants endémiques destinés à la réintroduction en milieu naturel.

3 741

volontaires se sont mobilisés pour la forêt sèche.

LE SAUVETAGE DE LA FORÊT SÈCHE EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Les cinq années de travaux réalisés collectivement avec les partenaires locaux et les acteurs de l'environnement ont permis de réaliser des outils nécessaires à la préservation de la forêt sèche et des événements fédérateurs.

UN SITE INTERNET

www.foretseche.re



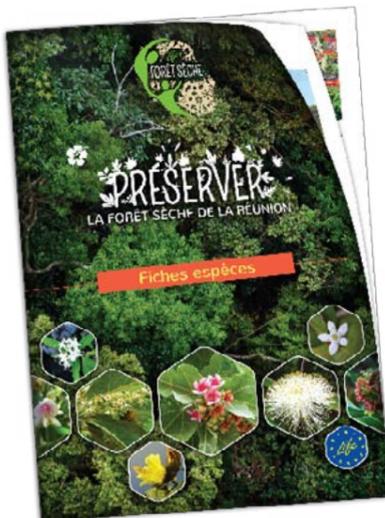
UN GUIDE TECHNIQUE

"Les pié dbwa endémiques de vos envies".



FICHES DESCRIPTIVES ET TECHNIQUES

sur la multiplication des pié dbwa de la forêt sèche.



UN POSTER SCIENTIFIQUE

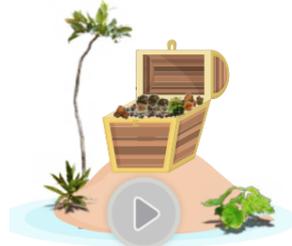
relatant les étapes de la réintroduction du Gecko vert de Bourbon lors des événements et des conférences.



MALLETTE PÉDAGOGIQUE

CONTE

Le vrai trésor de la Buse



LIVRET PÉDAGOGIQUE

Découvre la forêt sèche de La Réunion



BANDE DESSINÉE

Oté, alon sov nout foré !



MEMORY



DOBBLE



JEU DES 7 FAMILLES



JEU DE L'OIE

Alon sov nout foré !



DOCUMENTAIRE VIDÉO

Maya, Mayelis, Thi Mai et Adrien participent au sauvetage de la forêt sèche.



reforestACTION
AGIR ENSEMBLE POUR L'HOMME & L'ENVIRONNEMENT

La mission première de ReforestAction est de sensibiliser et d'agir pour les forêts. En 2018, elle s'engage à contribuer à la sauvegarde de la forêt sèche de La Réunion en participant financièrement au reboisement de **10 000 arbres** pour la saison de plantation 2018-2019. Dans cette dynamique, le groupe Ravate a versé **15 000 euros** à Reforest'Action en qualité de mécène et a participé à l'un de nos chantiers en 2018.

De plus, Reforest'Action permet dorénavant la plantation d'arbres sur le site Internet en invitant ses internautes à faire un don en ligne pour préserver la forêt sèche réunionnaise. **2 745 "reforest'Actors"** ont déjà donné.



L'APRÈS LIFE

Dans le prolongement du programme européen LIFE+ Forêt Sèche visant à reconstituer et préserver la forêt réunionnaise, le projet Grèn semé prévoit d'assurer l'avenir de cet écosystème. La volonté de ce projet est de donner à chaque Réunionnais et acteur du territoire l'opportunité de participer à la préservation de ce patrimoine naturel emblématique de l'identité réunionnaise.

Par l'optimisation de la végétation en place et le contrôle des espèces exotiques, le projet Grèn semé permet le développement des jeunes plants réintroduits jusqu'à leur maturité.



Brochure mécénat



Dépliant mécénat

Grâce au projet Grèn semé, les entreprises peuvent dorénavant faire un don auprès du Conservatoire du littoral pour préserver la forêt sèche de La Réunion.

L'ÉQUIPE LIFE+ FORÊT SÈCHE



QUELQUES CHIFFRES

8 partenaires financiers

13 partenaires techniques

1 équipe de coordination de 5 personnes (Parc national de La Réunion et Conservatoire du littoral)

12 services civiques

15 stagiaires

3 vacataires

20 prestataires contractualisés

1 388 073 €
de retombées économiques



PARC NATIONAL DE LA RÉUNION

Le Parc national de La Réunion, qui pilote le projet LIFE+ Forêt Sèche, est un établissement public à caractère administratif, créé en mars 2007. Il a pour mission d'assurer la conservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel sur son territoire.

Le Parc national est également gestionnaire du Bien des « Pitons, cirques et remparts » inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2010. Dans ce cadre, le Parc national conduit et soutient en particulier des actions de connaissance, de préservation et de conservation des écosystèmes.



CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Le Conservatoire du littoral est un établissement public administratif créé le 10 juillet 1975.

Il est bénéficiaire associé. Il mène une politique foncière pour protéger de façon définitive les espaces naturels littoraux de l'urbanisation, de l'artificialisation ou de la dégradation irréversible. Il confie la gestion de ses terrains, principalement à des collectivités locales pour mettre en place des actions de restauration, d'aménagement et d'accueil du public.

Le Conservatoire intervient depuis 1996 sur le site de la Grande Chaloupe. Il est aujourd'hui propriétaire de 750 hectares situés entre la Ravine Tamarins et la Ravine à Malheur et entend encore renforcer son action en faveur de la forêt sèche.



DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

La DEAL de La Réunion remplace et reprend les compétences de la DIREN (direction régionale de l'environnement), de la DDE (direction départementale de l'équipement), de la police de l'Eau, de la DAF (direction de l'agriculture et de la forêt) et de la DRIRE (direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement), hormis le développement industriel et la métrologie.

Elle a été créée le 1er janvier 2011. Sous l'autorité du préfet, la DEAL a pour mission de mettre en œuvre localement, les politiques de l'État impulsées par le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, et le ministère de l'Égalité des territoires et du Logement.



RÉGION RÉUNION

La Région Réunion s'engage depuis 2010 dans une démarche de développement durable et de préservation de la biodiversité réunionnaise.

L'action régionale repose sur la recherche d'un point de convergence entre dynamiques économiques, innovations technologiques et exigences environnementales.



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

Le Département de La Réunion est responsable de la mise en œuvre d'une politique d'Espaces Naturels Sensibles (ENS) qui vise à protéger, gérer et ouvrir au public les espaces naturels présentant une valeur patrimoniale sur le plan écologique ou paysager.

Au niveau du massif de la Montagne, le Département est propriétaire de deux espaces classés : le Chemin des Anglais et le Terrain Fleurié.



www.foretseche.re

 Retrouvez-nous sur Facebook



Conservatoire du
littoral

ESPACES
NATURELS
SENSIBLES



MAIRIE DE
LA POSSESSION RE

